



Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir

Y GRANDIR LOISIR

RAPPEL HISTORIQUE

AU DÉBUT ÉTAIENT LES PATROS...

Les premiers « patros¹ » québécois, les ancêtres des centres communautaires de loisir d'aujourd'hui, ont vu le jour au début du vingtième siècle. Leurs noms sont bien connus et résonnent encore, non seulement en raison de leur notoriété actuelle, mais aussi parce qu'ils sont inscrits de façon indélébile dans la mémoire collective du Québec: qui n'a pas entendu parler du Patro de Lévis, du Patro Roc-Amadour, du Patro Le Prévost ?...

Au Québec, les patros furent mis sur pied au milieu de bouleversements sociaux importants liés notamment à l'exode rural, à l'industrialisation et à la dislocation du tissu social qui en résultait. L'action des patros visait non pas le « loisir pour le loisir », mais le loisir comme déclencheur de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale. Leur fondation se fit sous la gouverne des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul qui s'inspiraient de la « doctrine sociale de l'Église² ».

On peut supposer que les fondateurs des patros voulaient aussi offrir des services et des lieux de rassemblement « francophones et catholiques » capables de faire contrepoids aux importants réseaux « anglophones et protestants » de la *Young Men's Christian Association* (« Association chrétienne de jeunes gens », mieux connue sous l'abréviation « YMCA ») et de la *Salvation Army* (« l'Armée du Salut »)³. Au début des années 1950, on comptait huit patros implantés dans les régions de Québec, de Montréal, de Sherbrooke, de Hull et du Saguenay, regroupés au sein de la Centrale des Patros.

Il convient de noter que la tradition dont s'inspiraient les patros était fort différente de celle des réseaux anglo-protestants. En effet, ces derniers mettaient essentiellement l'accent sur la charité privée envers les *deserving* (les « pauvres méritoires »). Par contre, la tradition catholique, surtout en France et en Italie, était davantage « sociale ». Ainsi, dès les années 1830, les « républicains catholiques » comme Frédéric Ozanam (qui avait participé à la fondation de la Société Saint-Vincent-de-Paul) ou Henri Lacordaire demandaient aux élites catholiques d'abandonner leur conservatisme traditionnel: ils étaient convaincus que la charité privée ne pouvait pas assurer l'amélioration du sort des démunis et qu'il était essentiel que l'État intervienne et légifère en la matière.

... PUIS VINRENT LES AUTRES...

Parallèlement aux patros, on vit apparaître, un peu partout au Québec, des « centres de loisir ». La création de ces centres se faisait soit à l'initiative des municipalités, soit des « autorités religieuses », soit encore par des organismes « de bienfaisance » ou des « clubs sociaux » privés... ou par un effort conjoint de plusieurs intervenants. De façon générale, ces centres, tout comme les patros, se sont implantés là où les besoins étaient les plus criants: au cœur des quartiers défavorisés, ou à proximité immédiate de ceux-ci.

La création de tels centres s'accéléra dans les années 1950 pour faire face aux nouveaux besoins qui apparaissaient au fur et à mesure que la génération du *baby boom* grandissait. À des degrés divers, l'action de ces centres débordait, comme celle des patros, le cadre strict du loisir; par ailleurs, leur approche était généralement plus « laïque » que celle des patros.

L'approche « globale » pratiquée par les patros et les centres de loisir allait trouver une nouvelle expression dans certains des quartiers les plus défavorisés de Montréal. Ces secteurs se retrouvèrent en proie, au milieu des années 1970, à des problèmes majeurs causés par les débuts de la « désindustrialisation » de Montréal et, de façon générale, aux problèmes liés à l'effet du « trou de beigne » créé par l'étalement urbain. Cette dynamique amena des groupes de citoyens à mettre sur pied les « centres d'éducation populaire », qui s'imposèrent rapidement comme des ressources essentielles et des moteurs de la vie communautaire de leur quartier. Issus d'une mouvance qui s'inspirait autant de la doctrine sociale de l'Église que du courant « radical » des « comités de citoyens », ces centres ouvrirent, dans des circonstances souvent très difficiles, de nouvelles perspectives en combinant loisir communautaire et éducation populaire.

¹ « Patro » est un diminutif de « patronage ». Le mot fit son entrée au dictionnaire en 1868. Il signifie « œuvre, société de bienfaisance créée pour veiller à la santé morale d'enfants, d'adolescents, en leur proposant des distractions, des activités les jours de congé » (Le Petit Robert), et « organisation, œuvre qui veille sur les enfants, les adolescents, en particulier, en organisant leurs loisirs pendant les congés » ou le « siège d'une telle organisation », selon le Petit Larousse.

² Doctrine énoncée notamment par le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*.

³ Fondées en Angleterre en 1844 et 1865, respectivement, la YMCA et l'Armée du salut s'étaient rapidement implantées dans l'ensemble du monde anglophone.

... ET LA FAMILLE CONTINUE DE GRANDIR !

Les patros, les centres de loisir et les centres d'éducation populaire voulaient répondre aux besoins d'une « communauté géographique », d'un ensemble de personnes qui vivaient, au sein d'un certain territoire, des problèmes communs. L'approche globale - « holistique », en quelque sorte - de ces organismes ayant fait ses preuves, elle fut reprise par des organismes mis sur pied pour répondre aux besoins de « communautés identitaires »: communautés ethnoculturelles, gais et lesbiennes, etc. Cette approche a aussi été adoptée par des organismes dont l'intervention est « ciblée », soit vers des groupes d'âge (« ados », personnes âgées, etc.), soit vers des « personnes à risque »... et ainsi de suite.

Il arrive aussi que des organismes, en « comparant leurs notes », se rendent compte qu'ils travaillent en parallèle auprès des mêmes personnes, mais à divers niveaux... et sans le savoir. De leur propre initiative ou sous l'impulsion de leurs « bailleurs de fonds », ils se regroupent sous un même toit. Pour gérer le lieu physique qu'ils partagent, ils forment souvent des « corporations de gestion ». Ils offrent alors dans un même endroit, séparément ou par le biais de la corporation de gestion, un ensemble « intégré » de services, de programmes et d'activités qui offre le même genre de diversité traditionnellement associé aux patros, aux centres de loisir et aux centres d'éducation populaire.

DE LA CENTRALE À LA FÉDÉRATION...

Comme nous le mentionnions plus haut, les patros étaient regroupés au sein de la « Centrale des Patros ». Au cours des années 1970, les patros et plusieurs centres de loisir, reconnaissant leurs intérêts communs, ressentirent le besoin de se donner une voix commune, ce qui allait s'avérer vital dans le cadre de l'élaboration de la première politique gouvernementale du loisir. C'est de ce besoin que naquit, sur les bases de la Centrale des Patros, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL).

Le 30 octobre 1976 se tenait l'assemblée générale des fondateurs de la fédération. Neuf centres fondaient alors la fédération: le Centre culturel de l'est de Montréal, le Pavillon St-Arnaud de Trois-Rivières et les sept patros de la province de Québec. Avec l'adhésion de nouveaux centres de loisir, puis des centres d'éducation populaire, les rangs de la fédération n'ont cessé de croître: en 2002, elle comptait cinquante-cinq membres aux quatre coins du Québec et le Patro d'Ottawa.

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE !

Des événements et des moments importants marquent l'histoire de la fédération. De larges extraits, tirés notamment du bulletin Milieu de Vie publié à l'occasion du 25^{ième} anniversaire de la fédération, retracent le vécu d'une fédération « aux portes et fenêtres ouvertes... ». Ils sont présentés dans les pages qui suivent.

...D'HIER À MAINTENANT

Aujourd'hui, patros, centres de loisir et centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir » et ils travaillent ensemble au sein de la FQCCL. Au fil des ans, leurs objectifs sont demeurés sensiblement les mêmes, soit:

- répondre aux besoins du milieu;
- favoriser le développement individuel et collectif.

Les centres communautaires de loisir se sont donné une « couleur » et des façons de faire qui leur sont respectivement propres; leurs programmes se sont multipliés. Deux composantes majeures, qui façonnent leur dynamique individuelle, ont conditionné leur évolution, soit :

- leurs racines et leurs fondements respectifs;
- la réalité et la dynamique du milieu environnant.

Au fil des ans, sur l'ensemble du territoire québécois et dans l'ensemble des secteurs, le portrait des interventions communautaires s'est modifié. Face à des problématiques sociales jugées « lourdes », on a assisté à une plus grande « spécialisation » des interventions. Diverses politiques et divers programmes, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux, ont favorisé l'émergence de groupes communautaires dont la mission est de travailler sur des problématiques souvent très « pointues ». En général, les centres communautaires de loisir n'ont pas suivi cette tendance: ils ont maintenu une approche « globale » de type généraliste. Les centres s'entendent pour reconnaître deux grandes caractéristiques à cette approche :

- le centre communautaire de loisir doit être un véritable milieu de vie;
- l'action du centre est multidisciplinaire, multicientèle et multisectorielle⁴.

En soutien à leur approche, la fédération a assuré la représentation de ses membres et la défense de leurs intérêts à divers niveaux et auprès de diverses instances. La fédération a de plus aidé ses membres à coordonner leurs actions et leurs interventions. Elle organise régulièrement des activités de formation par le biais de l'Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA). Elle a aussi négocié pour ses membres des conditions avantageuses auprès de divers fournisseurs: achats regroupés, assurances etc.

Le succès des interventions et des initiatives de la fédération et de ses membres n'est pas passé inaperçu. C'est sans doute pourquoi nombre d'organismes, dont les interventions s'adressent principalement à des communautés identitaires, ainsi que des corporations de gestion formées par des organismes soucieux de mettre en commun leurs ressources, sont intéressés à s'associer à elle.

⁴ On réfère ici à la l'action multidimensionnelle des centres qui se définit comme étant multidisciplinaire, multicientèle et multisectorielle. L'appellation « action multidimensionnelle » sera dorénavant utilisée par la fédération lorsqu'il s'agira de qualifier l'action des centres. Cette action s'inscrit dans l'approche globale, dite « généraliste ou holistique », adoptée par les centres communautaires de loisir fédérés.